

Cap à l'amont



N° 36 – Lundi 3 mai 2010

Email :

Réunion au ministère ce Lundi à 14 h 00 :

Question pour un champion : Mesurer le travail à perte sans jamais donner de prix !!!

L'outil de mesure proposé par la Glissoire est rangé au banc des accusés et ceux qui le proposeraient seraient exposés à de lourdes sanctions ! En résumé, un outil qui prend en compte des critères de coûts des postes de travail pour estimer où se situe le travail à perte dans la profession serait illégal, même s'il est utilisé comme test d'estimation. En d'autres termes le libéralisme économique nous interdit d'estimer au niveau de la profession le seuil en dessous duquel le risque de travail à perte est très grand.

Dans l'esprit retors de nos dirigeants, ceci est considéré comme « un cartel d'entente illégale sur les prix ». J'ai toujours pensé que les critères de Maastricht coûteraient très cher à ceux qui vivent de leur travail : c'est pire que cela, ils interdisent les professions artisanales à estimer le coût du travail dans leur secteur et à le publier.

Solution pour un Champion :

Le ministère met en place un groupe de travail pour sortir un outil de mesure du travail à perte dans deux ou trois jours et qui permettrait à chacun de mettre les chiffres de sa propre exploitation dans les bonnes cases pour estimer son coût d'exploitation : ce groupe de travail commence aujourd'hui à travailler à la CNBA avec plusieurs bateliers du Nord et de Paris, un représentant du Ministère et un représentant de la DGCCRF qui viendra l'après midi.

Une Solution Dangereuse ont estimé les bateliers dans le Nord réunis hier soir tard dès le retour de Didier Carpentier à Lille car elle signifie que ceux qui ont de vieux bateaux et aucun amortissement auraient le droit de travailler à plus bas prix et donc à pénaliser ceux qui ont des amortissements et qui ont donc un coût d'exploitation plus élevé : c'est le nivellement par le bas et la certitude pour toute la profession de ne plus pouvoir évoluer.

Le groupe de travail va devoir être vigilant pour exiger que les provisions à faire pour renouveler le matériel soient incluses dans le coût d'exploitation, sinon, c'est la mort de l'artisanat batelier.

Un guide de bonne Conduite :

Le Ministère propose un projet de « protocole de sortie de crise » qui fait état

- des contrôles mis en place (opération coup de poing de la DGCCRF)
- de l'engagement de l'Etat à renforcer les contrôles fluviaux (avec quels moyens ?)
- d'un « module simplifié de bonnes pratiques comptables » : l'outil à l'étude qui sortirait dans quelques jours.
- De l'indexation des carburants et de l'obligation de contrats écrits,
- De l'actualisation des surestaries.
- De l'engagement des courtiers à ne pas pénaliser les bateliers en grève au moment de la reprise.

Que faire maintenant :

- Les barrages se renforcent : à Paris, à Conflans, à Melun...avec quelques petites pressions de ci de là de courtiers bien connus pour leurs pratiques à la limite maffieuses.
- Pression aussi du côté du ministère qui ouvrait hier la séance en précisant qu'ils engageaient le dialogue durablement à condition qu'il y ait des garanties fortes pour lever les barrages sinon...ils ne répondaient de rien ! Nous aurions préféré qu'ils nous répondent plus vite aux questions soulevées depuis 6 mois !
- Pression aussi à Thionville où les confrères s'attendent à voir l'arrivée des forces de l'ordre.

On ne peut imaginer d'envisager la levée des barrages que si les conditions sont remplies pour garantir un départ des bateaux avec une garantie que le travail à perte sera impossible : attendons le résultat du « module simplifié du ministère ».

Reste quand même de nombreuses autres questions :

- **Le travail à perte dans les autres modes de transport (rail et route)**
- **La mise en place d'un observatoire des prix pratiqués pour assurer la transparence et le contrôle de la profession,**
- **Les précisions du Ministère sur les moyens qu'il affecte à la mise en place des contrôles après l'opération coup de poing....ce sont là les points minimum pour envisager une reprise !**

Attention aux rumeurs et aux propos qui blessent :

Les bateaux OKINAWA et PETITE FLEUR n'ont jamais dit qu'ils voulaient détruire les barrages et se déclarent solidaires de leurs confrères. Une seule position : expliquez vous franchement avec vos confrères, ne laissez pas l'intox circuler, d'autres s'en chargent.